



# SERMON TREZIESME.

TIT. III. VERS. 4. 5.

4. Mais quand la benignité, & l'amour de Dieu nôtre Sauveur envers les hommes, est clairement apparüe, il nous à sauvez;

5. Non point par œuvres de justice, que nous eussions faites, mais selon sa miséricorde.



**Q**U'HERS FRERES ; L'homme est si enclin à l'orgueil, que quelque infirme & miserable que soit sa nature, il ne laisse pas d'avoir bonne opinion de luy-mesme. Et quand Dieu par sa bonté le retire de sa malheureuse condition, & luy communique ses graces, il est quelquesfois si insensé que d'en tirer de

la vanité ; & au lieu que les faveurs du Seigneur le devroient humilier , il en prend occasion de s'élever , & de mépriser les autres ; ne considérant pas que ce qu'il a plus qu'eux, n'est pas sien, mais qu'il luy a été donné par la seule liberalité du Maître. C'est ce que l'Apôtre representoit aux Corinthiens , pour les guérir de leur fierté , & les ramener à la modestie, les voyant enflés pour l'excellence & abondance des graces spirituelles , dont ils étoient enrichis ; *Qui est-ce (leur dit-il) qui met difference entre toy & un autre ? & qu'est-ce que tu as , que tu ne l'aye receu ? & si tu l'as receu , pourquoy t'en glorifies-tu , comme si tu ne l'avois point receu ?* C'est aussi pour le mesme dessein , qu'il avertit icy tous les fidoles generalement , que le salut, qu'ils ont en IESVS-CHRIST , avec que tous les biens & avantages qu'il contient , est vn present de la misericorde de Dieu ; qui leur a été donné par sa seule benignité , & non pour leur merite. Car il vous peut souvenir , que nous ayant cy-devant commandé d'estre debonnaires à tous les hommes , afin que l'impiété & le vice de ceux , qui sont hors de l'alliance divine , ne nous dégoutast d'eux , & nous

empeschast de leur rendre ce devoir, il nous ramentevoit en suite, que nous avons été autresfois nous mesme dans la misere, & corruption, où nous les voyons encore plonger. Maintenant afin qu'il ne nous reste aucune occasion de les dédaigner sous ombre, que nous ne sommes plus dans le malheur qui nous a été commun avec eux, il poursuit & ajoute que ce que nous en avons été tirez, ne vient nullement de nous, mais de la misericorde de Dieu, qui par le seul mouvement de sa bonté sans qu'il y eust rien en nous qui l'obligest, ou le conviaist à nous faire du bien, nous arrachez de ce gouffre, où nous perissions avecque les autres hommes, & nous a liberalement communiqué en son Fils IESVS-CHRIST la justice, & la sainteté & l'Esprit qui l'a formée en nous, avecque l'esperance de l'heritage de la bienheure & glorieuse immortalité. C'est là comme vous voyez Mes Freres, le dessein & le sens de ces belles & riches paroles de S. Paul, que nous venons de vous lire, où opposant la condition de vie, où nous sommes maintenant sous l'Evangile de IESVS-CHRIST, à celle où nous étions autresfois, *Mais* (dit-il) *quand la benignité &*

*l'amour de Dieu nôtre Sauveur envers les hommes est clairement apparuë, il nous a sauvez ; non point par œuvres de justice , que nous eussions faites , mais selon sa misericorde par le lavement de la regeneration , & le renouvellement du S. Esprit , qu'il a épandu abondamment en nous , par IESVS-CHRIST nôtre Seigneur , afin qu'étans justifiez par sa grace nous soyons heritiers selon l'esperance de vie. eternelle. Dans ce texte illustre ; & digne d'estre gravé dans les cœurs de tous les Chrétiens , il a brievement , mais clairement & suffisamment expliqué toute la doctrine du benefice de Dieu en son Fils, c'est à dire de nôtre salut ; nous représentant premierement le temps , auquel il nous a sauvez ; Quand sa benignité & son amour envers les hommes est clairement apparuë ; puis le motif , ou la raison qui l'a meu à nous sauver ; que c'est sa misericorde , & non aucune œuvre de justice , que nous eussions faite ; & en troisieme lieu la maniere , ou la forme mesme en laquelle il nous a sauvez ; à sçavoir par le lavement de regeneration , & par le renouvellement du S. Esprit ; & en quatriesme & dernier lieu la fin , & le dessein de ce grand salut , qui est la vie eternelle ; dont nous sommes heritiers*

*par esperance, ayans été justifiez par la grace de Dieu en son Fils. Le sujet étant d'une trop grande étendue pour pouvoir estre traitté tout entier dans vne seule action, en remettant les deux dernieres parties à vne autrefois, si Dieu le permet, pour cette heure nous considererons avec sa grace les deux premieres contenues dans les paroles de l'Apôtre, que nous avons leuës, où il touche premierement le temps, & puis le motif de nôtre salut. Pour le temps, l'Apôtre dit, que nous avons été sauvés lors que la bonté & l'amour de Dieu nôtre Sauveur envers les hommes est clairement apparue; parce que ceux à qui il parle, & la plus grand part des Chrétiens, étant Payens de naissance, ils n'avoient été appelez au salut, que depuis la predication des Apôtres, qui est le temps auquel fut clairement manifestée la grande bonté & amour de Dieu envers les hommes, selon ce que l'Apôtre disoit ailleurs, que Dieu ayant dissimulé les temps de l'ignorance, & laissé cheminer les nations en leurs voyes, denonceoit alors à tous hommes en tous lieux, qu'ils eussent à se repentir. Il décrit ce bien-heureux temps de la revelation du Christ de Dieu aux nations en la mesme*

AG. 17.  
30. &  
14. 16.

façon, & presque avecque les mesmes termes, qu'il faisoit cy-devant à la fin du chapitre deuxiesme de cette epître, où il disoit, que *la grace de Dieu salutaire à tous hommes est clairement apparüe*. Et n'y ayant pas fort long-temps, que nous exposâmes ce lieu-là, nous ne nous arrêterons pas beaucoup sur celui-cy. Seulement y remarquerons nous, que l'Apôtre pour définir plus precisely cette *benignité*, ou *grace de Dieu*, dont il parle, l'appelle icy nommement *l'amour de Dieu envers les hommes*; montrant par là qu'il entend, non en general la commune bonté de Dieu envers toutes les creatures, mais une affection misericordieuse, qu'il a en particulier pour le salut du genre humain. Elle s'étoit bien montrée des le commencement, en ce que Dieu n'avoit pas maudit & rejeté les hommes apres leur chute, comme il en avoit usé envers les Anges décheus de leur origine; mais les avoit appellés à la repentance & à l'esperance du pardon, tant par la conduite de sa providence envers eux tous, que par sa parole & par la promesse du Messie; qui a toujours retenti en quelque partie du genre humain. Mais cette amour de Dieu n'a

toit jamais été si clairement manifestée, qu'en la plénitude des temps ; lors que Dieu appella à sa connoissance tous les hommes indifferemment de quelque nation qu'ils fussent par la voix de ses Apôtres. Avant cela il sembloit qu'il aymoit proprement les Juifs, & non pas les hommes, puisque de tous les peuples il n'y avoit que celuy-là seul, qui jouïst de la parole. Mais outre l'objet & l'étendue de son amour, que cette predication découvrit alors, elle en manifesta encore la grandeur & la merveille ; premierement en ce qu'elle annonçoit aux hommes, que non seulement Dieu ne veut pas qu'ils perissent sans ressource, comme il a laissé perir les mauvais Anges, mais qu'il les appelle mesme à vne condition plus heureuse, que n'étoit celle, d'où ils sont décheus, leur promettant le Royaume des cieux, & vne gloire immuable, au lieu du jardin d'Eden & de ses delices, que nous avons perduës par nôtre peché. Et secondement en ce qu'elle leur enseignoit, que nos crimes empeschant que nous ne peussions estre receus en la paix de Dieu pour jouir de ses benefices, il nous à ayez iusques-là, que pour lever cet empeschement de nôtre

bon-heur, il a envoyé son Fils unique au monde, vestu d'une chair infirme, & semblable à la nôtre, & a voulu qu'il souffrît la mort pour l'expiation de nos pechez, & qu'il nous ouvrît le ciel par son sang; qui est le plus admirable tesmoignage d'amour, qui se puisse imaginer. C'est proprement ce don de Dieu qui nous montre la grandeur de son amour envers les hommes, selon ce que dit le Seigneur, que *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en luy ne perisse point, mais ait la vie éternelle.* Où il paroît clairement, que par cette dilection du monde, il entend précisément ce que S. Paul nomme icy *l'amour de Dieu envers les hommes*; prenant le mot de *monde* selon le stile de l'Ecriture pour les hommes, ou le genre humain. Telle est l'apparition ou manifestation de *la benignité & de l'amour de Dieu notre Sauveur envers les hommes*, qu'entend l'Apôtre. Il dit donc qu'alors en ce bien-heureux temps, *Dieu nous a sauvés non par œuvres de justice, que nous eussions faites, mais selon sa miséricorde.* Quant au salut mesme, ie presuppõe que vous sçavez tous ce que c'est & en quoy il consiste. Car quand S. Paul dit icy, que *Dieu nous a sauvés,*

Jean: 3.  
16.



*savez*, il n'y a celuy qui n'entende bien,  
 qu'il veut dire, qu'il nous a tirez du mal-  
 heur où nous estions, & nous a mis en la  
 possession du bien, que nous n'avions pas.  
 Outre que le mot nous le montre (car *sal-*  
*ver* signifie delivrer vn homme du mal,  
 qu'il souffroit, ou du peril, qu'il couroit)  
 l'opposition que fait icy l'Apôtre entre nô-  
 tre condition naturelle, & l'état où nous  
 sommes maintenant sous la grace, nous  
 le justifie clairement. Car disant que nous  
*estions autrefois insensés & rebelles & esclaves*  
*des convoitises, mais que Dieu nous a sau-*  
*vez*; il est evident qu'il entend, que Dieu  
 nous a delivrez de l'erreur, de la folie, &  
 de la servitude, & en vn mot de la perdi-  
 tion où nous estions, & où sont encore  
 maintenant les autres hommes; étran-  
 gers de son alliance. C'est la difference de  
 la promesse, que Dieu fait en la loy d'avec  
 celle, qu'il fait en l'Evangile. Car la loy  
 promet bien la vie & le bon-heur a la crea-  
 ture innocente; mais elle ne promet au-  
 cun soulagement ny secours à celle, qui est  
 coupable; au contraire elle la menace de  
 la malediction de Dieu, & de la mort. Mais  
 l'Evangile promet & donne le pardon aux  
 criminels; la liberté aux esclaves; la sainte-

Ff

teté aux pecheurs; & la vie aux morts; la santé aux malades, & la delivrance à ceux qui sont travaillez & en peril. C'est pourquoy le bien, que propose la loy, est simplement appelle *vie*, au lieu, que celuy qui est donné par l'Evangile, se nomme *Salut*.

Rom.

10. 5. 9.

*Fay ces choses* (dit Moïse) *& tu vivras.*  
*Croy* (dit IESVS-CHRIST) *& tu seras sau-*  
*vé.* Ainsi ce salut, que nous avons receu en IESVS-CHRIST, a deux parties; la delivrance du mal, & le don du bien. Car ceux qui y ont part, sont premierement exempte de la condamnation, delivrez de l'ignorance, affranchis de la servitude, rachetez de la mort, & au lieu de ces grâds maux, ils sont en second lieu saisis & reueus des biens, qui font le souverain bonheur des hommes, de la justice de IESVS-CHRIST, de la lumiere de sa connoissance, de la sanctification, & de la vie spirituelle, qui se commence dés-icy bas en eux, & s'y achevera vn iour dans les cioux, lors qu'ils seront mis en la jouissance entiere de la bien-heureuse immortalité. Il est vray que ce que nous touchons de ce salut en ce siecle, comparé avecque l'accomplissement, que nous en attendons en l'autre, est si peu de chose, qu'à peine

merite-t-il ce grand nom de *salut* ; d'où vient aussi que l'Apôtre dit ailleurs que *ce que nous sommes sauvez, n'est qu'en esperance* ; comme si nous n'avions encore que l'esperance du salut , & non la chose mesme. Et c'est pour la mesme raison , que ce que nous possedons icy de plus doux & de plus saint est seulement nommé *l'arre, les premices de l'heritage* ; dont le corps entier ne nous doit estre donné , que dans le ciel. En effet , & la foy & la paix & la sanctification des fideles icy bas quelque grandes & admirables qu'elles soient , demeurent toujours infiniment au dessous de la connoissance par la veüe de la felicité, & de la sainteté glorieuse , dont nous jouirons en l'autre siecle ; où nôtre lumiere sera sans nuage , nôtre paix sans trouble , & nôtre amour sans tache & sans foiblesse. Mais si nous considerons le don de Dieu en luy-mesme , en le comparant avecque l'état de la nature , & non avec celuy de la gloire ; il est certain , que c'est vne grande & admirable grace , qui delivre nos entendemens d'une ignorance mortelle par la lumiere de la foy , nos consciences du trouble , ou pour mieux dire du desespoir , par l'assurance du pardon , & nos ames d'une

Ch. 3.

Rom.

8 23.

Eph. 1.

14. 2.

cor. 1.

32. &

5 5.

Rom.

8 21.

Et ij

la vanité ; & au lieu que les faveurs du Seigneur le devroient humilier , il en prend occasion de s'élever , & de mépriser les autres ; ne considérant pas que ce qu'il a plus qu'eux, n'est pas sien, mais qu'il luy a été donné par la seule liberalité du Maître. C'est ce que l'Apôtre representoit aux Corinthiens , pour les guérir de leur fierté , & les ramener à la modestie , les voyant enflés pour l'excellence & abondance des graces spirituelles , dont ils étoient enrichis ; *Qui est-ce (leur dit-il) qui met difference entre toy & vn autre ? & qu'est-ce que tu as , que tu ne l'aye receu ? & si tu l'as receu , pourquoy t'en glorifies-tu , comme si tu ne l'avois point receu ?* C'est aussi pour le mesme dessein , qu'il avertit icy tous les fideles generalement , que le salut, qu'ils ont en IESVS-CHRIST , avec que tous les biens & avantages qu'il contient , est vn present de la misericorde de Dieu ; qui leur a été donné par sa seule benignité , & non pour leur merite. Car il vous peut souvenir , que nous ayant cy-devant commandé d'estre debonnaires à tous les hommes , afin que l'impieté & le vice de ceux , qui sont hors de l'alliance divine , ne nous dégoûtast d'eux , & nous

empeschast de leur rendre ce devoir, il  
 nous ramentevoit en suite, que nous avons  
 été autresfois nous mesme dans la misere,  
 & corruption, où nous les voyons encore  
 plongez. Maintenant afin qu'il ne nous re-  
 ste aucune occasion de les dédaigner sous  
 ombre, que nous ne sommes plus dans le  
 malheur qui nous a été commun avec eux,  
 il poursuit & ajoute que ce que nous en  
 avons été tirez, ne vient nullement de  
 nous, mais de la misericorde de Dieu, qui  
 par le seul mouvement de sa bonté sans  
 qu'il y eust rien en nous qui l'obligast,  
 ou le conviaست à nous faire du bien, nous a  
 arrachez de ce gouffre, où nous perissions  
 avecque les autres hommes, & nous a li-  
 beralement communiqué en son Fils Ie-  
 sus-CHRIST la justice, & la sainteté &  
 l'Esprit qui l'a formée en nous, avecque  
 l'esperance de l'heritage de la bienheu-  
 se & glorieuse immortalité. C'est là com-  
 me vous voyez Mes Freres, le dessein & le  
 sens de ces belles & riches paroles de S.  
 Paul, que nous venons de vous lire, où  
 opposant la condition de vie, où nous som-  
 mes maintenant sous l'Evangile de Ie-  
 sus-CHRIST, à celle où nous étions autres-  
 fois, *Mais* (dit-il) *quand la benignité &*

*l'amour de Dieu nôtre Sauveur envers les hommes est clairement apparüe, il nous a sauvez ; non point par œuvres de justice , que nous eussions faites , mais selon sa misericorde par le lavement de la regeneration , & le renouvellement du S. Esprit , qu'il a épandu abondamment en nous , par IESVS-CHRIST nôtre Seigneur , afin qu'étans justifiez par sa grace nous soyons heritiers selon l'esperance de vie eternelle. Dans ce texte illustre , & digne d'estre gravé dans les cœurs de tous les Chrétiens , il a brievement , mais clairement & suffisamment expliqué toute la doctrine du benefice de Dieu en son Fils , c'est à dire de nôtre salut ; nous représentant premierement le temps , auquel il nous a sauvez ; Quand sa benignité & son amour envers les hommes est clairement apparüe ; puis le motif , ou la raison qui l'a meu à nous sauver ; que c'est sa misericorde , & non aucune œuvre de justice , que nous eussions faite ; & en troisieme lieu la maniere , ou la forme mesme en laquelle il nous a sauvez , à sçavoir par le lavement de regeneration , & par le renouvellement du S. Esprit ; & en quatrieme & dernier lieu la fin , & le dessein de ce grand salut , qui est la vie eternelle ; dont nous sommes heritiers*

*par esperance, ayans été justifiez par la grace de Dieu en son Fils. Le sujet étant d'une trop grande étendue pour pouvoir estre traitté tout entier dans vne seule action, en remettant les deux dernieres parties à vne autrefois, si Dieu le permet, pour cette heure nous considererons avec la grace les deux premieres contenuës dans les paroles de l'Apôtre, que nous avons leuës, où il touche premierement le temps, & puis le motif de nôtre salut. Pour le temps, l'Apôtre dit, que nous avons été sauvés lors que la bonté & l'amour de Dieu nôtre Sauveur envers les hommes est clairement apparue; parce que ceux à qui il parle, & la plus grand part des Chrétiens, étant Payens de naissance, ils n'avoient été appelez au salut, que depuis la predication des Apôtres, qui est le temps auquel fut clairement manifestée la grande bonté & amour de Dieu envers les hommes, selon ce que l'Apôtre disoit ailleurs, que Dieu ayant dissimulé les temps de l'ignorance, & laissé cheminer les nations en leurs voyes, denonceoit alors à tous hommes en tous lieux, qu'ils eussent à se repentir. Il décrit ce bien-heureux temps de la revelation du Christ de Dieu aux nations en la mesme*

Act. 17.  
30. &  
14. 16.

façon, & presque avecque les mesmes termes, qu'il faisoit cy-devant à la fin du chapitre deuxiesme de cette epître, où il disoit, que *la grace de Dieu salutaire à tous hommes est clairement apparüe*. Et n'y ayant pas fort long-temps, que nous exposastres ce lieu-là, nous ne nous arresterons pas beaucoup sur celuy-cy. Seulement y remarquerons nous, que l'Apôtre pour definir plus precisement cette *benignité*, ou *grace de Dieu*, dont il parle, l'appelle icy nommement *l'amour de Dieu envers les hommes*; montrant par là qu'il entend, non en general la commune bonté de Dieu envers toutes les creatures, mais une affection misericordieuse, qu'il a en particulier pour le salut du genre humain. Elle s'estoit bien montrée des le commencement, en ce que Dieu n'avoit pas maudit & rejetté les hommes apres leur cheute, comme il en avoit vûe envers les Anges décheus de leur origine; mais les avoit appellés à la repentance & à l'esperance du pardon, tant par la conduite de sa providence envers eux tous, que par sa parole & par la promesse du Messie; qui a toujours retenti en quelque partie du genre humain. Mais cette amour de Dieu n'a



voit jamais été si clairement manifestée, qu'en la plénitude des temps, lors que Dieu appella à sa connoissance tous les hommes indifferemment de quelque nation qu'ils fussent par la voix de ses Apôtres. Avant cela il sembloit qu'il aymoit proprement les Juifs, & non pas les hommes, puisque de tous les peuples il n'y avoit que celuy-là seul, qui jouïst de la parole. Mais outre l'objet & l'étendue de son amour, que cette predication découvrit alors, elle en manifesta encore la grandeur & la merveille; premierement en ce qu'elle annonçoit aux hommes, que non seulement Dieu ne veut pas qu'ils perissent sans ressource, comme il a laissé perir les mauvais Anges, mais qu'il les appelle mesme à vne condition plus heureuse, que n'étoit celle, d'où ils sont décheus, leur promettant le Royaume des cieux, & vne gloire immuable, au lieu du jardin d'Eden & de ses delices, que nous avons perduës par nôtre peché. Et secondement en ce qu'elle leur enseignoit, que nos crimes empeschant que nous ne peussions estre receus en la paix de Dieu pour jouir de ses benefices, il nous à ayez iusques-là, que pour lever cet empeschement de nôtre

bon-heur, il a envoyé son Fils unique au monde, vestu d'une chair infirme, & semblable à la nôtre, & a voulu qu'il souffrît la mort pour l'expiation de nos pechez, & nous ouvrît le ciel par son sang; qui est le plus admirable tesmoignage d'amour, qui se puisse imaginer. C'est proprement ce don de Dieu qui nous montre la grandeur de son amour envers les hommes, selon ce que dit le Seigneur, que *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en luy ne perisse point, mais ait la vie éternelle.* Où il paroît clairement, que par cette dilection du monde, il entend précisément ce que S. Paul nomme icy *l'amour de Dieu envers les hommes*; prenant le mot de *monde* selon le stile de l'Écriture pour les hommes, ou le genre humain. Telle est l'apparition ou manifestation de *la bonté & de l'amour de Dieu notre Sauveur envers les hommes*, qu'entend l'Apôtre. Il dit donc qu'alors en ce bien-heureux temps, *Dieu nous a sauvés non par œuvres de justice, que nous eussions faites, mais selon sa miséricorde.* Quant au salut même, ie presuppõe que vous sçavez tous ce que c'est & en quoy il consiste. Car quand S. Paul dit icy, que *Dieu nous a sauvés,*

*saurez*, il n'y a celuy qui n'entende bien,  
 qu'il veut dire, qu'il nous a tirez du mal-  
 heur où nous estions, & nous a mis en la  
 possession du bien, que nous n'avions pas.  
 Outre que le mot nous le montre (car *sa-  
 uer* signifie delivrer vn homme du mal,  
 qu'il souffroit, ou du peril, qu'il couroit)  
 l'opposition que fait icy l'Apôtre entre nô-  
 tre condition naturelle, & l'estat où nous  
 sommes maintenant sous la grace, nous  
 le justifie clairement. Car disant que nous  
*estions autresfois insensés & rebelles & esclaves  
 des convoitises, mais que Dieu nous a sau-  
 vez*; il est evident qu'il entend, que Dieu  
 nous a delivrez de l'erreur, de la folie, &  
 de la servitude, & en vn mot de la perdi-  
 tion où nous estions, & où sont encore  
 maintenant les autres hommes; étran-  
 gers de son alliance. C'est la difference de  
 la promesse, que Dieu fait en la loy d'avec  
 celle, qu'il fait en l'Evangile. Car la loy  
 promet bien la vie & le bon-heur a la crea-  
 ture innocente; mais elle ne promet au-  
 cun soulagement ny secours à celle, qui est  
 coupable; au contraire elle la menace de  
 la malediction de Dieu, & de la mort. Mais  
 l'Evangile promet & donne le pardon aux  
 criminels; la liberté aux esclaves; la sainte-

Ff

teté aux pecheurs, & la vie aux morts; la  
santé aux malades, & la delivrance à ceux  
qui sont travaillez & en peril. C'est pour-  
quoy le bien, que propose la loy, est sim-  
plement appelle *vie*, au lieu, que celuy qui  
est donné par l'Evangile, se nomme *Salut*.

Rom.

10. 5. 9.

*Fay ces choses* (dit Moïse) *& tu vivras*;  
*Croy* (dit IESVS-CHRIST) *& tu seras sau-*  
*vé*. Ainsi ce salut, que nous avons receu  
en IESVS-CHRIST, a deux parties; la de-  
livrance du mal, & le don du bien. Car  
ceux qui y ont part, sont premierement  
exemptez de la condamnation, delivrez  
de l'ignorance, affranchis de la servitude,  
rachetez de la mort, & au lieu de ces grâds  
maux, ils sont en second lieu saisis & reue-  
stus des biens, qui font le souverain bon-  
heur des hommes, de la justice de IESVS-  
CHRIST, de la lumiere de sa connoissan-  
ce, de la sanctification, & de la vie spiri-  
tuelle, qui se commence dés-icy bas en  
eux, & s'y achevera vn iour dans les  
cieux, lors qu'ils seront mis en la jouis-  
sance entiere de la bien-heureuse immor-  
talité. Il est vray que ce que nous touchons  
de ce salut en ce siecle, comparé avecque  
l'accomplissement, que nous en attendons  
en l'autre, est si peu de chose, qu'à peine

merite-t-il ce grand nom de *salut* ; d'où vient aussi que l'Apôtre dit ailleurs que *ce que nous sommes sauvez, n'est qu'en esperance* ; comme si nous n'avions encore que l'esperance du salut , & non la chose mesme. Et c'est pour la mesme raison , que ce que nous possedons icy de plus doux & de plus saint est seulement nommé *l'arre, les premices de l'heritage* ; dont le corps entier ne nous doit estre donné , que dans le ciel. En effet , & la foy & la paix & la sanctification des fideles icy bas quelque grandes & admirables qu'elles soient , demeurent toujours infiniment au dessous de la connoissance par la veüe de la felicité , & de la sainteté glorieuse , dont nous jouirons en l'autre siecle ; où nôtre lumiere sera sans nuage , nôtre paix sans trouble , & nôtre amour sans tache & sans foiblesse. Mais si nous considerons le don de Dieu en luy-mesme , en le comparant avecque l'état de la nature , & non avec celuy de la gloire ; il est certain , que c'est vne grande & admirable grace , qui delivre nos entendemens d'une ignorance mortelle par la lumiere de la foy , nos consciences du trouble , ou pour mieux dire du desespoir , par l'assurance du pardon , & nos ames d'une

Ch. 3.

Rom.

8 23.

Eph. 1.

14. 2.

cor. 1.

22. &

5 5.

Rom.

8 22.

Es ij

infante & maudite servitude par les vertus de l'Esprit d'adoption. Et outre ces commencemens du souverain bon-heur, que ce don de Dieu fonde & établit en nous, il nous rend encore aussi certains d'en avoir vn jour la perfection, que si nous en jouissions desja. D'où vient que S. Paul dans vn autre lieu ne feint point de parler de ceux qui cheminent encore par foy, com-

Eph. 1.

6. ch. 2.

32

me s'ils étoient desja ressuscitez des morts, & desja assis avecque IESVS-CHRIST dans les lieux celestes. Et c'est pour la mesme raison que nôtre Seigneur dit de *celuy, qui oit sa parole, & qui croit en son Pere,*

*c'est à dire de tout vray fidele, non qu'il aura, mais qu'il a la vie eternelle, & qu'il est passé de la mort à la vie.* C'est donc aussi

Jean 5.

24.

en celens & à cet égard, que l'Apôtre dit icy que *Dieu nous a sauvez*; à sçavoir entant qu'il nous a désja donné les commencemens de son grand salut, avec vne entiere assurance d'en avoir la perfection & le comble en son temps. Et c'est encore en la mesme sorte, qu'il faut prendre ce qu'il dit & repete par deux fois aux fideles d'Ephese, qu'ils *sont sauvez*, (ou comme l'original le porte précisément) qu'ils *ont esté sauvez par la grace de IESVS*.

CHRIST *par la foy*. Mais voyons maintenant ce qui a meu & induit le Seigneur à <sup>Eph.2.</sup> nous communiquer le salut ; *Il nous a sauvez* (di l'Apôtre) *non point par œuvres de justice, que nous eussions faites, mais selon sa miséricorde*. Il exclud premièrement vn faux motif, que l'orgueil de l'homme pourroit s'imaginer, se faisant accroire, que la consideration de ses œuvres ait porté le Seigneur à luy donner son salut, en le preferant aux autres, pour ce qu'il a fait quelque chose de meilleur qu'eux. A la verité il avoit désja assez rembarré la vanité de cette pensée, quand il nous dépeignoit dans le verset precedent l'état où nous estions naturellement, avant que Dieu nous eust appelez à la communion de son Fils, disant qu'*alors nous estions insensés, aussi bien que les autres hommes, rebelles, abusés, servans à diverses convoitises & voluptés, vivans en malice & envie, dignes d'estre haïs & haïssant l'un l'autre*. Car étant tels, qu'est ce que nous pouvions faire, qui fust capable d'attirer la faveur de Dieu sur nous, ou de le convier à nous sauver ? Mais qui ne voit qu'au cōtraire tout ce qui estoit en nous, & tout ce qui en sortoit n'étoit bon, qu'à déplaire au Seigneur, & à

provoquer sa colere , & à nous rendre indignes de ses biens , & dignes de sa malédiction ? La folie & la fureur , la rebellion & l'égarement , le service de la chair & de ses convoitises , la malice & l'envie , & la haine de nos prochains , avecque les fruits , qui en viennent ; sont-ce des choses agreables à Dieu , ou propres à luy donner de la bonne volonté pour nous , & à gagner ses bonnes graces ? Mais qui ne sçait qu'au contraire c'est pour cela que sa colere s'enflamme & se decouvre des cieux sur les enfans de rebellion ? Et qu'il n'y a rien qu'il haïsse ny qu'il abhorre plus en l'homme qu'une telle disposition ? L'Apôtre donc nous ayant expressément avertis , que nôtre vie avant la grace étoit toute confite en ces abominables vices , & plongée en des affections & en des actions dignes de haine , nous avoit ce semble suffisamment montré , que si Dieu nous a appelez depuis à la participation de son salut , ce n'est nullement par nos œuvres qu'il y a été induit. Neantmoins parce qu'il sçavoit que cette vaine presumption est profondement enracinée dans nos cœurs , & qu'il prevoit dans la lumiere du S. Esprit , qu'elle ne manqueroit



pas d'avocats, qui tascheroient de l'établir entre les Chrétiens, il ne s'est pas contenté de nous représenter l'état mal-heureux où nous avons esté, entierement digne de la haine & non de l'amour de Dieu; Il nous avertit encore expressément pour nous ôter toute occasion d'errer, que ce qu'il nous a sauvez n'a point esté pour aucunes *œuvres de justice, que nous eussions faites.* Par les *œuvres de justice*, ou *en justice*, comme porte l'original, il entend les œuvres bonnes & justes, conformes aux loix de la justice divine. C'est vne façon de parler Hébraïque; Car le style ordinaire de cette langue est de dire *en justice* pour signifier *selon justice*; de sorte que des *œuvres en justice*, sont des œuvres faites selon la justice; c'est à dire justes, & telles que les prescrit la justice. Au reste en niant, que nous *ayons esté sauvez par des œuvres de justice, que nous eussions faites*, il n'entend pas, que nous en ayons fait quelques-vnes en effet, mais que Dieu n'y ait point eu d'égard en nous sauvant; A Dieu ne plaise qu'une si fausse pensée & si contraire à l'intention de l'Apôtre nous entre dans l'esprit. Car il est faux que nous ayons fait aucunes vraies œuvres de justice avant la

grace , comme le montre clairement de que S. Paul dans le verset precedent & toute l'Ecriture dans vne infinité de lieux nous enseigne de l'extrême corruption de l'homme dans l'état où il naît , & vit maintenant depuis le peché ; & il est faux encore & contraire à la bonté & équité souveraine du Seigneur , de dire qu'il n'auroit eu nul égard aux œuvres de justice , si les hommes en avoient fait , qui fussent véritablement telles. Mais le sens du S. Apôtre est clair , & simple , que ce que nous avons été sauvez n'est point par le merite d'aucunes œuvres de justice , comme si nous en avions fait quelques-unes avant qu'il nous eust appellez ; parce que la vérité est , que nous n'en avions fait aucunes , qui puissent estre vraiment nommées justes ; toute cette prétendue justice ; que la vanité des hommes ose s'attribuer en cet état-là , n'étant qu'un faux masque & vne trompeuse apparence de justice , & non vne vraie justice en effet ; & les fruits , qui en procedent , n'ayant pareillement que l'ombre & la couleur , & non le corps & la vérité des œuvres bonnes & justes. C'est la doctrine constante & invariable de S. Paul ; *Vous avez été*

*sauvez par grace , par la foy ; dit-il aux*  
*Chrétiens d'Ephèse ; & cela non point de*  
*vous. C'est le don de Dieu ; non point par œu-* Eph. 2.  
*ures , afin que nul ne se glorifie. Car nous som-* 2. 9. 10.  
*mes l'ouvrage de Dieu , créez en LESVS-*  
*CHRIST à bonnes œuvres , qu'il a préparées ,*  
*afin que nous cheminions en elles. Où vous*  
*voyez , qu'il pose que les bonnes œuvres*  
*sont l'effet & le fruit , & la production de*  
*notre vocation au salut ; bien loin d'en*  
*avoir été la cause ou le motif. Ainsi dans*  
*la deuxième épître à Timothée , Dieu* 1. Tim.  
*( dit-il ) nous a sauvés & appelés par une* 1. 2.  
*vocation sainte , non point selon nos œuvres.*  
 Mais apres avoir exclus nos œuvres, de ce  
 propos, il établit en suite la vraie cause de  
 notre salut ; *Il nous a sauvés* (dit-il) *non*  
*par œuvres de justice , que nous eussions faites ,*  
*mais selon sa miséricorde. C'est là le seul*  
*vray motif , qui l'a induit à nous sauver ;*  
*la pitié qu'il a eue de nous ; & non le bien ,*  
*qu'il a treuvé en nous ; sa compassion , &*  
*non notre merite ; sa bonté , & non notre*  
*justice. Cette miséricorde de Dieu est ce*  
*qu'il appelle ailleurs sa grace ; Quand il*  
*dit dans les deux passages que nous ve-*  
*nons d'alleguer , que nous avons été sau-*  
*vés par grace ; & il n'y a autre difference,*

finon que le mot de *grace* signifie purement & simplement vne bonté, qui fait du bien parce qu'elle le veut, & non parce qu'elle le doit, & qui treuve la cause de ses faveurs en soy-mesme seulement, & non en ceux, qu'elle en oblige; Au lieu que la *misericorde* est encore conjointe avec vn sentiment de pitié, que luy donne la misere, & non la justice, ou l'innocence de celuy, qu'elle secourt. C'est donc à cette seule bonté, grace, & misericorde du Seigneur, que l'Apôtre donne toute la gloire de nôtre salut. Moïse avoit autrefois représenté

Dent.

9. 4. 5. 6.

la mesme chose au peuple d'Israël, que ç'avoit esté non son merite, ou son excellence, ou sa vertu, mais la grace & le bon plaisir de Dieu, qui l'avoit induit à le choisir pour son peuple; *Ne dis point en ton cœur (leur dit-il) C'est à cause de ma justice, que le Seigneur m'a fait entrer en ce pais icy pour le posséder. Ce n'est point pour ta justice, ny pour la droiture de ton cœur. Sçache que ce n'est point pour ta justice, que le Seigneur ton Dieu te donne ce bon pais icy pour le posséder; car tu es un peuple de col roide. Et ailleurs encore; Ce n'est pas que vous fussiez en plus*

Dent.

7. 7. 8.

*grand nombre que les autres peuples, que le Seigneur vous a aimés & vous a choisis; car*

vous estiez en plus petit nombre, que tous les autres peuples ; mais c'est pource que le Seigneur vous aime, & garde le serment qu'il a fait à vos peres, que le Seigneur vous a retirés par main forte, & vous a rachetés de la maison de servitude. La delivrance d'Egypte étoit la fiure de nôtre redemption, & la terre de Canaan étoit le type de l'heritage de salut, que nous avons en IESVS-CHRIST. Comme donc le premier Israël fut tiré de l'Egypte, & établi en Canaan, non pour sa justice ou pour aucune sienne excellence, mais par la seule amour & bonté de Dieu ; il faut conclurre que semblablement nous avons été & rachetez de la servitude du diable, & mis en possession du salut, non pour aucun merite, qui fust en nous, mais par la seule misericorde de Dieu, qui est précisément comme vous voyez, l'enseignement, que nous donne icy le S. Apôtre.

Retenons-le fidelement Freres bien-aimez, & l'opposons constamment à toutes les erreurs du Pharisaïsme & du Pelagianisme, tant ancien que moderne. Car quelque claire & constante que soit cette verité dans la parole de Dieu, &

particulièrement en S. Paul , il s'est toujours treuvé , & il se treuve encore dés-  
aujourd'huy des esprits orgueilleux, & en-  
flez de la folle presomptiõ de leurs preten-  
dus merites , qui ne peuvent s'y soumet-  
tre ; mais par divers artifices , & sous de  
faux pretextes veulent rétablir à toute  
force les vieilles erreurs , que S. Paul a si  
puissamment abbatuës. Premièrement il  
y en a , qui avoüans que les œuvres de  
l'homme avant la grace n'obligent pas  
Dieu à le sauver en traittant exactement  
& à la rigueur de la justice , tiennent  
neantmoins qu'elles l'y convient, prepa-  
rant & acheminant l'homme au salut, bien  
qu'à parler proprement , elles ne le meri-  
tent pas ; & c'est ce que leurs écoles ap-  
pellent *des merites de congruité*, avec vne pa-  
role'aussi barbare , que la chose mesme est  
étrange, & absurde. Mais le S. Apôtre ; re-  
fute icy clairement leur pretention, quand  
il exclud d'entre les causes qui ont meu  
Dieu à nous sauver , non quelques-vnes  
de nos œuvres , mais generalement tout  
ce que nous avons pretendu faire selon  
justice ; & oppose à tout cela la seule mi-  
sericorde de Dieu. Car si le Seigneur a eu  
égard à ces pretendus merites de con-

gruité ; s'ils l'ont touché, & convié à nous sauver ; il est clair qu'il nous a sauvés par les œuvres, que nous avons faites ; directement contre ce que proteste icy l'Apôtre, qu'il ne nous a point sauvés par œuvres de justice, que nous eussions faites. Je laisse la fausseté toute evidente de ce que suppose cette erreur ; à sçavoir que l'homme hors de la grace, soit capable de se preparer au salut, & de faire quelque chose, qui plaise à Dieu, & qui le convie à le sauver ; contre la verité que toute l'Eseriture nous enseigne en cent endroits, que hors la grace de IESVS. CHRIST l'homme ne peut rien faire, & qu'il est mort en ses pechez & offensez, & est enfant d'ire ; c'est à dire qu'il ne fait que provoquer la colère de Dieu, bien loin de meriter sa faveur, en quelque sorte que ce soit.

Ic. 2. 15.

5.  
Eph. 2.

1. 5.

Sur quoy il faut particulièrement remarquer que S. Paul s'enroolle nommément soy-mesme entre ceux, que le Seigneur a sauvez selon sa misericorde, & non par œuvres de justice, qu'il eussent faites ; contre l'impudence de ceux, qui n'ont point eu de honte de mettre en avant, que la bonté & le zele de la premiere conversation de l'Apôtre dans le Judaïsme avoit

1. Tim.  
II. 12. 13.

induit le Seigneur à l'appeller en la communion de son Fils ; contre sa propre protestation & en ce lieu , & ailleurs , où parlant nommément de soy-mesme, il reconnoist qu'avant sa vocation *il étoit blasphémateur , persecuteur , oppresseur ,* & que c'est par la miséricorde de Dieu qu'il a été & converty & établi au saint ministère : comme en effet à peine y a-t-il aucun fidele , où la grace de Dieu ait paru avecque plus d'éclat qu'en luy ; étant évident, que le zele, dont ces gens nous parlent, n'estoit qu'une fureur , & une rage contre Dieu & son Christ ; & la justice, dont ils le revestent , le faux mal que d'une fierté & d'un orgueil Pharisaïque.

L'autre erreur , dont il nous faut bien garder, est de ceux, qui prétendent qu'encores que Dieu en nous appellent à son salut n'ait aucun égard aux œuvres, que nous avons faites par le passé, il considère néanmoins celles, que nous ferons à l'avenir ; & nous sauve à cause non de ce que nous avons déjà fait, mais de ce que nous ferons , quand une fois il nous aura présenté la grace. Et pour appuyer ce songe , ils abusent même des paroles de S. Paul en ce lieu , comme si en disant, que



*Dieu ne nous a pas sauvez par des œuvres de justice, que nous eussions faites, il insinuoit covertement, qu'il nous a sauvez par celles, que nous ferons cy apres. Mais premierement il exclut ailleurs absolument toutes œuvres faites, ou à faire, disant simplement & sans aucune distinction ny limitation, que nous n'avons point été sauvez par œuvres, dans l'épître aux Ephésiens, & dans l'épître deuxiesme à Timothée, que Dieu nous a sauvés & appelés, non point selon nos œuvres, mais selon sa grace. Et quant à leur subtilité sur ce passage, ce n'est qu'une vaine chicane, tout à fait éloignée de l'intention de l'Apôtre. Car s'il eust eu la pensée, qu'ils luy attribuent; aux œuvres que nous avons faites il auroit opposé celles que nous ferons à l'avenir, & auroit dit, que Dieu nous a sauvez non par œuvres de justice, que nous ayons faites cy-devant, mais bien par celles, que nous ferons cy-apres. Tout homme raisonnable, qui pezera la chose sans passion, m'avouera qu'il falloit qu'il parlât ainsi, s'il eust eu le sentiment de ces gens. Mais comme vous voyez, il s'est bien donné garde de tenir vn tel langage, ny icy, ny nulle part ailleurs.*

Eph. 2.

2.

2. Tim.

1. 9.

Aux œuvres de justice, que nous pourrions prétendre d'avoir faites, il oppose non les œuvres, que nous ferons à l'avenir, mais *la miséricorde de Dieu*; tout de même qu'ailleurs aux œuvres, il oppose la grâce. Ce qui montre clairement, qu'il entend que Dieu n'a été induit à nous sauver par la considération d'aucunes de nos œuvres, ny passées, ny présentes, ny futures. Car s'il nous a sauvés par nos œuvres soit faites, soit à faire, il est évident, qu'il ne nous a pas sauvés par grâce, ny par la miséricorde simplement, comme l'Apôtre le pose par tout; ces deux choses étant tellement contraires & incompatibles, que (comme il dit luy même ailleurs) *si c'est par grâce ce n'est plus par œuvres; autrement grâce n'est plus grâce; mais si c'est par œuvre ce n'est plus par grâce; autrement œuvre n'est plus œuvre.* Et la différence de l'avenir au passé n'y fait rien. Car quand vous payez un homme par avance pour l'ouvrage, qu'il vous fera, & dont vous estes assuré, il est évident, que vous luy baillez votre argent pour son œuvre, & non par grâce; & que ce seroit un langage faux, & ridicule de dire que vous le payez non pour son œuvre, mais par une pure

Rom.  
II. 6.

pure misericorde ; vne telle action étant évidemment vn legitime payement , & non vne aumône ; vne œuvre non de misericorde , mais de justice. Mais S. Paul refute encore cette fausse glose bien clairement , quand il enseigne dans l'epître aux Ephesiens , que nous *avons été sauvés* Eph. 2. *par grace , & non par œuvres , afin* ( dit-il ) *que nul ne se glorifie.* Car cela induit nécessairement , que ce n'est non plus par nos œuvres futures que nous avōs été sauvez , que par les passées ; étant clair que si Dieu nous a preferez aux autres , parce qu'il a preveu que nous ferions de bonnes œuvres , & que les autres n'en feroient point , il nous reste vn grand sujet de nous glorifier ; puis qu'à ce conte c'est ce qui sera en nous qui nous a discerné d'avecque les autres , en qui Dieu n'a rien preveu de semblable ; d'où s'en suivra que nous devons nôtre salut en quelque sorte , voire principalement à nous mêmes , puis que sūς ce que Dieu y a preveu , il ne nous eust pas sauvez , nō plus que ceux qui perissent. Je ne demande point icy aux auteurs de cette opinion comment Dieu peut selon leur doctrine prevoir certainement si vn homme fera de bonnes œuvres ; ou non ;

G g

puis que supposant l'indépendance, qu'ils donnent au franc arbitre de l'homme, c'est vne chose absolument incertaine jusques à ce qu'elle soit, ou ne soit pas; n'y ayant selon eux nulle cause, hors ce caprice de la volonté humaine, ny en la nature, ny mesmes en la providence divine, qui soit capable de determiner precisement l'un ou l'autre de ces deux evenemens contraires. Je vous prie seulement de considerer, que S. Paul nous enseignât ailleurs comme nous l'avons montré cy devant que les bonnes œuvres, que nous faisons en la grace, sont des effets de nôtre vocation au salut, il n'est pas possible qu'elles en aient été la cause. Dieu en nous appellant les regardoit, comme la fin à laquelle il nous appelloit; mais non comme la cause meritoire de nôtre vocation. Il nous a sauvez, non parce que nous ferons de bonnes œuvres, mais afin que nous en fassions; selon ce que dit l'Apôtre, que nous avons été créez en les vs-

Eph. 2.  
2.9.10. *CHRIST à bonnes œuvres, Dieu les ayant préparées afin que nous y cheminions.* Mais c'est assez sur cette verité, que S. Augustin a autresfois excellemment éclaircie contre les anciens heretiques, & il s'est

élevé des gens de nôtre temps, qui suivant son autorité & les pîstes, l'ont hautement soutenuë dans la communion, mesme de nos adversaires. Ce sont ceux, que l'on appelle vulgairement *Jansenistes*. Mais quel que instance qu'ils ayent faite à Rome pour l'établir par vne decision Papale, le credit de leurs parties adverses a tellement prévalu, que bien loin d'y venir à bout de leur dessein, ils n'en ont remporté, que cinq anathemes; dont ils auront bien de la peine à persuader au monde, que ce ne soit pas contr'eux qu'ils ayent été lancez. Mais ayant eu assés de lumiere pour voir, & assés de courage pour soutenir cette premiere verité; ils ont manqué dans vne autre, qui n'est pourtant pas ny moins importante, ny moins evidente. Car accordant que nôtre premiere vocation au salut est par la seule grace de Dieu sans aucun merite des hommes; ils soutiennent neantmoins avecques le reste des Docteurs Romains, que les bonnes œuvres, que font les fideles en suite de leur vocation, meritent à parler proprement, le salut, & la vie eternelle, soit que l'équivoque des mots de *merite*, & de *meriter* dans l'usage de la lan-

Rom. 6.

Rom. 12.

Luc. 17.  
10.Rom. 8.  
13.

gue Latine, les ait abusez en S. Augustin, auquel ils s'attachent; soit que la foudre du Concile de Trente les ait épouvantez, qui anathematize impitoyablement tout homme qui dira que les bonnes œuvres du fidele perseverant en la grace jusques à la mort ne meritent pas veritablement l'augmentation de la grace, & la vie éternelle, & meisme un plus haut degré de gloire. Voyez Chers Freres, jusques où va la fierté des hommes! IESVS CHRIST ordonne aux fideles, quand meismes ils auroient fait toutes les choses, qui leur sont commandées, de dire après cela, Nous sommes serviteurs inutiles; d'autant que nous avons fait ce que nous étions tenus de faire. Et ceux-cy veulent, qu'après avoir manqué à une bonne partie de ce qui leur est commandé, ils disent si Dieu pour salaire de cette obéissance imparfaite ne leur donne que la vie éternelle; Nous avons moins reçu, que nous n'avons mérité. Car nous n'avons reçu que la vie éternelle; & nous méritons un plus haut degré de gloire. S. Paul dit que les souffrances du temps présent ne sont point dignes de la gloire à venir, qui doit être révélée en nous; & ceux-cy anathematisent quiconque tiendra qu'il

les ne meritent rien plus qu'une telle gloire. Pouvoient-ils plus clairement anathematizer l'Apôtre? S. Paul enseigne que la vie éternelle est un don de Dieu & une aumône, qu'il fait à ses fideles; Et ceux-cy estiment que c'est un payement, qu'il leur doit, parce qu'ils l'ont mérité; & en viennent mesmes jusques-là, que si Dieu ne leur donne simplement que la vie éternelle, ils tiennent qu'il leur payera moins qu'il ne doit à leur mérite. Enfin S. Paul dit icy, que nous *sommes sauvez par la misericorde de Dieu, & non par nos œuvres*; Et ceux-cy disent, que c'est par nos œuvres, & non par la misericorde. Car c'est justice & non misericorde de rendre à un homme ce qu'il a vraiment mérité. Encore ajoutent-ils pour comble d'excez, que nos œuvres meritent plus que le salut, à avoir une augmentation de gloire au dessus de la vie éternelle. Je sçay bien que l'Apôtre parle icy à des personnes, qui n'étoient pas encore au bout de leur course. Mais il est clair, qu'il comprend tout leur salut jusques à sa dernière perfection, puis qu'il dit expressement *que Dieu les a sauvez*; & s'ils n'étoient pas encore en la possession de tout l'héritage, tant y a qu'ils

Rom 6.  
23.

Estius.

en avoient le droit, & en eussent deslors  
 receu la jouissance, si Dieu les eust retirés  
 du monde. Et neantmoins l'Apôtre ne  
 connoist point d'autre titre de ce droit, que  
 la seule miséricorde de Dieu; il en exclut  
 nommément les œuvres. Quelques-uns  
 des plus habiles écrivent sur ce passage,  
*qu'encore que nôtre salut soit tout entier de la  
 grâce de Dieu, & non de nos merites; neant-  
 moins la bonne & misericordieuse providence  
 de Dieu y a establi un tel ordre, que les pre-  
 mières parties du salut tiennent lieu de merite  
 à l'égard des suivantes; c'est à dire les bonnes  
 œuvres à l'égard de la vie eternelle. Qui  
 oût jamais vne pareille confusion? Ils  
 avouent que tout nôtre salut est de la grâce,  
 & non de nos merites; & ils veulent neant-  
 moins, que les premières parties de nôtre  
 salut meritent les suivantes. Qu'est-ce  
 que cela sinon dire qu'une chose toute en-  
 tière est blanche, encore que la plus gran-  
 de partie en soit noire? Qu'est-ce sinon  
 prétendre que Dieu nous sauve tout en-  
 semble & par grâce, & sans grâce? par  
 nos merites & sans nos merites? Joint  
 qu'il supposent sans preuve que Dieu ait  
 establi ce prétendu ordre en nôtre salut, que  
 les premières de ses parties meritent les*



suivantes. L'Ecriture n'y pose nul mérite  
ny au commencement, ny au milieu, ny à  
la fin. Elle en donne l'ouvrage tout entier  
à la miséricorde de Dieu; & appelle aussi-  
bié la gloire du ciel *un don & une grace*, que  
la foy, & la paix, & la sanctification, que  
nous recevons en la terre. Et S. Paul sou-  
haite aussi bien la miséricorde de Dieu à  
Onesiphore, quand il sera couronné au  
dernier iour, que cependant qu'il com-  
battra sur la terre; & les Saints dans l'A-  
pocalypse jettans leurs couronnes devant  
le trône de l'Agneau ne les reconnoissent  
pas moins de sa grace que les autres fa-  
veurs, qu'il leur avoit départies durant  
leur vie. Et pour trancher tout en peu de  
mots, Dieu proteste que quand il couron-  
ne ceux qui ont gardé ses commande-  
mens, il leur fait miséricorde; & S. Paul  
déboure clairement toute creature de la  
pretention de pouvoir rien meriter envers  
Dieu, quand il nous enseigne, qu'il n'est  
obligé de rien rendre à aucun, c'est à dire  
qu'il ne doit rien à personne, *Qui est-ce*  
(dit-il) *qui luy a donné le premier, & il luy*  
*sera rendu?* Car si aucune creature meritoit  
vrayement & proprement envers Dieu; il  
luy devroit ce qu'elle merite, & seroit

Rom. 6.  
13.

1. Pierr.  
1. 13 & 3.  
7. &  
1. d. 21.  
2. Tim.  
1. 16.

Apoc.  
4. 10.

Exod. 1  
20. 6.

Rom.  
11. 35.

Duran.  
in 1. d.  
17. q. 1.  
artic. 2.  
conc. 2.

Thom.  
Vald.  
T. 3.  
Doctr.  
de S.  
cram.  
tal Tit.  
1. cap. 7.  
Ad. in  
6 de Sa.  
cramt.  
Euch.  
post  
init.

obligé en bonne justice de luy rendre quelque chose. Cette verité est si claire qu'elle s'estoit toujours fait reconnoistre mesmes dans les plus épaisses tenebres des siecles passez jusques à ce qu'elle a été étouffée par l'insolent anatheme du dernier Concile. Certainement il n'y a gueres plus de 300. ans, qu'un Eveque, l'un des plus illustres esprits de l'école Romaine, disputoit qu'à parler proprement les plus saintes actions des fideles ne meritent rien envers Dieu; non pas mesme la moindre grace ou faveur temporelle, bien loin de meriter la vie éternelle, & quelque cent ans apres un autre écrivain fameux de l'ordre des Carmes nous a laissé ces paroles par écrit, *Je tiens (dit-il) pour meilleur Theologien; pour Catholique plus fidelle & mieux d'accord avecque les Escriptures, celui qui nie & rejette cette sorte de merite, simplement ainsi nommé, & qui conformement à la modification de S. Paul & de l'Escripture confesse, que nul à parler simplement ne merite le royaume des cieux, mais par la grace de Dieu, & par la volonté du Seigneur, qui le donne.* Et enfin un Docteur, qui fut depuis le Pape Adrien 6. écrivoit nettement, il y a environ cent cinquante ans, *que nos merites sont comme un baston de roseau, qui se casse &*

*vous perce la main si vous pensez vous y appuyer.* Laissons ces mal-heureux appuyés à l'orgueil de l'aveugle superstition, qui aime mieux perir, que devoir son salut à la bonté du Seigneur. Pour nous (chers Freres) appuyons nous sur sa grace seule, & reconnoissant humblement le neant de nôtre nature, la vanité de nos pensées, la multitude & l'horreur de nos fautes, & l'imperfection de nos meilleures œuvres, ne cherchons nôtre salut que dans la misericorde de ce bon Dieu, qui nous a donné son Fils. Implorons là au commencement, au milieu, & à la fin de nôtre course; en toutes les parties de nôtre vie jusqu'à nos derniers soupirs. N'ayons pas vne si basse opinion ny de la majesté de Dieu, ny de la dignité d'un salut, qui luy coûte le sang de son cher Fils, que de presumer que des vers de terre, se traîsans foiblement dans l'ordure & dans la bouë, soyent capables d'en meriter jamais la moindre part. Mais si nous en avons véritablement ce sentiment, jugez je vous prie Fideles, quelle amour & quel honneur nous devons à un Dieu, qui nous est si bon, qu'encore que nous ne meritions rien, il ne laisse pas de nous donner tous

ses biens en son Fils I E S U S - C H R I S T ?  
N'écoutez point le sauvage , & brutal raisonnement de l'ingratitude , qui conclut qu'il ne faut point s'étudier à faire des bonnes œuvres , puis qu'elles ne meritent rien ; c'est à dire qu'il n'est pas besoin d'aimer Dieu , ny de l'honorer , ny de luy obeïr , puis qu'il nous donne le ciel & l'immortalité , bien que jamais nous ne puissions rien faire qui en soit digne. Mais ô ingrate & aveugle creature , comment ne voyez vous point , que plus son don surpasse la dignité de vôtres obeïssance , & plus il vous resmoigne de bonté , & vous oblige par consequent à d'autant plus d'obeïssance ? Pour avouer que les bonnes œuvres ne sont pas meritoires envers Dieu , j'a n'ayienne que j'accorde qu'elles ne soyent pas nécessaires. Tant s'en faut ; Leur nécessité est l'un des argumens , qui font voir qu'elles ne sont pas capables de meriter. Car puis que nous les devons à Dieu par une obligation nécessaire , éternelle & indispensable , en les faisant nous nous acquitterons simplement de ce que nous devons ; & par consequent ne meritons rien ; étant evident , qu'à parler proprement meriter est faire une chose à quoy

nous n'étions pas obligez a la rigueur du droit, comme nous le sommes a nous acquitter de ce que nous devons. Renonçant donc à ces faux pre-textes, reconnoissons que les œuvres bonnes & saintes commandées dans l'Évangile, bien qu'à vray dire elles ne soyent pas meritoires envers Dieu, luy sont neantmoins tres-agreables, tres-vtiles à nos prochains, tres-necessaires à nous mesmes; étant les fruits de nôtre foy, les rayons de nôtre lumiere, les exercices de nôtre obéissance, & (comme disoit excellemment vn homme des derniers siècles, que Rome a canonizé.) *Les semences de nôtre esperance, les alimettes de nôtre charité, les marques de nôtre predestination, les presages de nôtre felicité, & le chemin du royaume des cieux, bien qu'elles ne soyent pas la cause de la part que nous y aurons.* Et en ayant cette sainte & veritable opinion, embrassons en ardemment l'étude; couronnant toute nôtre vie de leurs fleurs celestes; avec daurant plus d'affection & de zele, que nous avons interest de refuter par nos actions la calomnie de ceux qui accusent méchamment nôtre religion de les mépriser. Dieu nous

Benar.  
de grat.  
& lib.  
aib. tr.  
in fine.

garde s'il luy plaist d'une si pernicieuse erreur; & nous fasse la grace d'abonder en tous les vrais fruits de la pieté & de la charité Chrétienne à sa gloire, à la louange de son Evangile, à l'edification des hommes, & à notre salut eternal, Amen.

